

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque MINI	Type 1000	Fiche d'homologation n° CH 0533 02
---	-----------------------	---------------------	--

MOYENS D'IDENTIFICATION **"MINI 1000" à l'arrière s. couvercle du coffre**
"XA"SI-....." devant le numéro de châssis et s. plaqu. constr. (*)

Numéro du châssis frappé **à l'avant à droite s. plancher et s. plaquette constructeur**
 Signe d'identification du moteur frappé **"99" = 998 cm³; à l'avant à gauche s. bloc, plaquette rivée**
 Constructeur **BRITISH MOTOR CORPORATION (GB)(+)** Importateur **BRITISH LEYLAND SWITZERLAND SA. ZURICH**

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement s. roues avant	MOTEUR Genre En ligne Temps 4
Direction gauche ou droite Assistance -	Marque B M C Carbur. B
Frein de service Hydr.1-circ.expansion interne, av.régul.de	Type "99"
Frein auxiliaire Méc.exp.int.levier (force de freinage sur	Position à l'avant Nombre cyl. 4
Frein stationn. av.secteur s.r.AR (essieu arrière	Alésage 64,588 Course 76,20
Transmission Méc. tte synchronisée Nombre vit. 4	Cylindr. 998 cm³ CV-Impôt 5,08
Blocage differ. - Crochet rem. - Vitesse max. 115 km/h	CV-puiss. 36 (DIN) à 4600 t/m

CARROSSERIE Forme Limousine Nombre portes 2	Refroidissement Eau
Toit ouvert -	Bruit 77 dB (A) à 4600 t/m
Nombre de places ; Total 4 ; AV 2 ; milieu - ; AR 2 ; Places debout -	Amortissement bruit 1 pot échappem^t 405 x 90 x 80 mm

DIMENSIONS	Voie	AV 1210	AR 1180 (x)
	Diam. braquage	G 8,50	DR 9,00
Empattement	2032 / (/ /)		
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	3050		
Largeur	1410		
Hauteur	1350		
Porte à faux	AV 468		
	AR 550		
	lat.		

x) Depuis n° de châssis 227195:
voie arrière = 1205 mm

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	390		230	620
	100		180	280
Total	490		410	900
Garantie fabr.				941
Dimens. pneus	5,20 S 10 4 PR			
Charge p. essieu	510(1.9)		480(1.7)	
Poids maxi remorquable	400 kg			

EQUIPEMENT

Equipelement électrique 12 V

Feux de route 2/ CR (E) Avertisseur optique s.f. route
 Feux de croisement 2/ CR (E) Feux de position 2/ A (E)
 Feux de gabarit - Feux de brouillard -
 Avertisseur 1/électr. (1 ton) Niv. sonore 91 (dB/A)
 Essuie-glace 2/électr. (1 vit.) Lave-glace oui
 Feux arrières 2/ R - S1 (E) Catadioptrés 2/ I (E)
 Feux stop 2/ R - S1 (E) Feux de recul -
 Eclair. plaque contr. 2/centre, sépar. Plaque forme haute/oblongue
 Rétroviseur 1/int. 1/ext. gauche Indic. vitesse km/h
 Indic. direction clign. 4/av. lampe-témoin
 AV o = 1 (E) latér. - AR o = 2 a (E)
 Avert. clign. - Lampes de travail -
 Feux complémentaires : -

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque & type M I N I 1000
 Châssis n° _____ (selon véhicule)
 Homologation n° CH 0533 02
 Forme de la carr. Limousine
 Places ass. : Total 4 (2 avant)
 Poids à vide 620 Carburant B
 CV 5,08
 Charge utile - Cylindrée 998 cm³
 Poids total 941 Poids de l'ensemble _____

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: N° de châssis du vhc. expertisé : XA2SI-N-185519 A

- +) Constructeur : BRITISH MOTOR CORPORATION, Cowley-Oxford (GB) ; appartient au groupe holding BRITISH LEYLAND MOTOR CORPORATION Ltd. (GB)
- *) Code "XA2SI-N-185519 A" : X = BLMC ; A = groupe moteur ; 2 S = 2 portes ; I = désign. de la série ; N = désignation interne d'usine ; numéro de châssis individuel ; A ou M = Usine de montage.
- ***) Transmission : Sur demande, automate avec convertisseur de couple hydraulique et boîte planétaire à 4 vitesses, sans verrouillage mécanique (1 cale 210 x 100 x 100 mm)

Lieu et date de l'expertise

SAFENWIL, 3.12.1970

La commission d'expertise

Voiture de tourisme

MINI

1 0 0 0

CH 0533 02

F I C H E C O M P L E M E N T A I R E I

Complément du 30.07.71 - Sw

A partir du No du châssis: 457'289

Frein de service : à 2 circuits

Complément du 06.09.73 - Br

Les véhicules avec la lettre "Z" derrière le No du châssis (montage espagnol) sont équipés d'un frein à 2 circuits à partir du No de châssis 1

Avertisseur : LUCAS 9H 69158

Déparasitage : D + 1

Complément du 08.11.74 - Gau

Expertise de contrôle du bruit: au régime de 4600 t/min

avec ventilateur à 11 ailettes, largeur d'une ailette 42 mm = 82 dB/A

avec ventilateur à 11 ailettes, largeur d'une ailette 29 mm = 77 dB/A

La présente fiche d'homologation n'est valable que pour les véhicules équipés d'un ventilateur à 11 ailettes, largeur d'une ailette 29 mm